



Rouen, le 16 avril 14

Après la mobilisation interprofessionnelle unitaire du 18 mars, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, UNEF, UNL et Solidaires, appellent les salariés actifs, privés d'emploi et retraités, à faire du 1^{er} mai une puissante journée d'action revendicative.

Pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics.
Contre le Pacte de Responsabilité et de Solidarité et toutes politiques d'austérité.

Loin de prendre en compte les revendications des salariés, des retraités, des jeunes et des privés d'emploi, le nouveau Premier ministre entend appliquer intégralement et plus rapidement encore, les orientations contenues dans le « pacte de responsabilité ».

- **La décision du Président de la République** de faire 50 milliards d'euros de réductions des dépenses publiques et sociales et d'augmenter le montant des exonérations de cotisations de 10 milliards d'euros, en plus du maintien du crédit d'impôts (CICE) de 20 milliards !
- **L'annonce d'une baisse des cotisations** payées par les salariés pour le pouvoir d'achat dans le cadre d'un Pacte de Solidarité annoncé par le Président de la République.
- **Les exonérations patronales** qui tarissent le financement des caisses de la Sécurité Sociale, notamment l'exonération de 30 milliards d'euros aux caisses d'allocations familiales.
- **Le projet de redécoupage** des Régions et de la suppression des Départements, est une menace pour l'emploi et le service public de qualité.

TOUTES CES MESURES SONT INACCEPTABLES !

Notre attachement à la Sécurité Sociale de 1945 fondée sur la cotisation sociale, socle du salaire socialisé, qui confère aux travailleurs un droit de propriété sur la Sécurité Sociale est une garantie pour son avenir.

Les revendications portées par le monde du travail sont indissociables du retrait du Pacte de Responsabilité et du Pacte de Solidarité.

Le 1^{er} mai, manifestons POUR :

- L'augmentation des salaires, des pensions et des allocations de chômage.
- L'arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois.
- La défense des Services Publics.
- Le financement de notre protection sociale par le salaire socialisé.

- Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et le maintien des régimes spéciaux.
- Une loi d'amnistie, une loi protégeant les militants syndicaux dans le cadre de leurs mandats dans les conflits sociaux.

Pour défendre notre avenir et nos revendications.

Rouen 10h30 cours Clémenceau Le Havre téléphoner
Dieppe 10h place Louis Vitet Elbeuf 10h30 place de la Mairie
Le Tréport 11h au Forum Bolbec 11h devant la Mairie